
Présidence : Liechtenstein**706^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**1. Date : Mercredi 23 janvier 2013

Ouverture : 11 h 05

Clôture : 12 h 05

2. Présidente : Ambassadrice M.-P. Kothbauer3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE
LIECHTENSTEINOISE DU FCS PAR
L'AMBASSADRICE MARIA-PIA KOTHBAUER

Présidente (annexe), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (FCS.DEL/1/13), Biélorussie (FCS.DEL/4/13 OSCE+), Ukraine, Turquie (FCS.DEL/3/13 OSCE+), ex-République yougoslave de Macédoine, Suisse, États-Unis d'Amérique, Arménie, Lituanie, Fédération de Russie, Azerbaïdjan

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions de protocole : Royaume-Uni, Suède, Pays-Bas, Présidente

4. Prochaine séance :

Mercredi 30 janvier 2013 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/712
23 January 2013
Annex

FRENCH
Original: GERMAN

706^e séance plénière

Journal n° 712 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Excellences,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi que de vous souhaiter la bienvenue à la première séance que tient le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) en 2013 et d'inaugurer en même temps la Présidence liechtensteinoise pendant le premier trimestre de l'année. Je saisis aussi cette occasion pour remercier sincèrement la Présidence macédonienne précédente ainsi que la Lettonie en tant que membre sortant de la Troïka du travail excellent et exemplaire qu'elles ont accompli et pour accueillir officiellement la Lituanie en tant que nouveau membre de la Troïka du FCS.

Le début d'une année nouvelle est le temps des possibilités et des résolutions nouvelles. Dans cet esprit, nous souhaiterions poursuivre énergiquement la mise en œuvre de nos objectifs communs. Nous comptons à cette fin sur le soutien de vous tous, de nos partenaires de la Troïka, des coordonnateurs, de la Section d'appui au FCS et des services de conférence.

Des débats des plus utiles se sont déroulés l'an dernier au sein du Forum. Les réalités politiques se sont manifestées au grand jour lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Dublin, mais il ne faudrait pas apprécier les travaux du FCS uniquement à l'aune des décisions du Conseil ministériel.

Nous nous trouvons dans une période de réflexion. À ce stade, où il est sans doute trop tôt pour négocier concrètement, nous souhaiterions pendant notre présidence prêter d'autant plus attention à la nécessité du dialogue et de l'échange. À cette fin, nous souhaiterions imprimer une nouvelle impulsion aux travaux du FCS grâce à un dialogue de sécurité de grande qualité, et ce d'autant plus que nous sommes fermement convaincus qu'il est possible et nécessaire de progresser dans la dimension politico-militaire de l'OSCE.

Nous pouvons par ailleurs continuer à nous appuyer sur les documents existants et les engagements passés dans tous les domaines d'activité du FCS. Nous nous sommes fixés pour objectif de continuer à les mettre en œuvre en conséquence. Nous consacrerons naturellement une attention particulière à la Déclaration commémorative d'Astana et aux décisions

approuvées par le Conseil ministériel à Vilnius en tant que documents les plus récents adoptés au niveau le plus élevé.

Ce sont également ces idées qui nous ont guidés dans l'établissement de notre programme de travail provisoire, lequel a été distribué la semaine dernière sous la cote FSC.INF/3/13. Je saisis cette occasion pour exprimer ma sincère gratitude aux deux autres pays qui assumeront la présidence en 2013, à savoir la Lituanie et le Luxembourg, pour leur excellente coopération.

Concrètement, vous constaterez que ce programme comprend à la fois des éléments familiers qui reviennent régulièrement et des éléments nouveaux. Un point fixe important au cours du premier trimestre sera constitué par la vingt-troisième Réunion annuelle d'évaluation de l'application (RAEA) prévue les 5 et 6 mars 2013. Les décisions pertinentes ont déjà été adoptées l'an dernier sous la Présidence macédonienne. En prévision de cette réunion, nous collaborerons étroitement avec la Géorgie et la France en vue d'assurer le succès de la RAEA, qui constitue une plateforme importante pour un dialogue constructif sur les questions d'application.

Nous tenons en outre à commencer rapidement à préparer la contribution du FCS à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité afin que notre Forum y contribue de manière aussi substantielle que possible. De même, nous accordons une grande importance aux préparatifs requis pour assurer le bon déroulement du deuxième débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité.

En ce qui concerne la modernisation et l'actualisation du Document de Vienne 2011, il existe un certain nombre de documents de réflexion intéressants, qui portent sur des améliorations techniques et des modifications de fond de mesures existantes et vont jusqu'à des propositions relatives à de nouvelles mesures de confiance et de sécurité (MDCS). C'est là un signe non seulement de l'intérêt constant porté au Document de Vienne mais aussi de son importance. Nous consacrerons donc expressément un dialogue de sécurité à ce thème.

Dans l'avenir immédiat, il faudra aussi adapter le Document de Vienne à la suite de l'admission de la Mongolie en tant que 57^e État participant.

Il convient de mentionner à cet égard qu'un représentant du Ministère mongol de la défense inaugurera notre dialogue de sécurité et présentera la stratégie nationale de sécurité et de défense de son pays à la séance du FCS de la semaine prochaine.

Un autre élément nouveau dans les travaux du FCS en 2013 découle de la décision très importante adoptée par le Conseil ministériel à Dublin sur le processus Helsinki+40. Le fait qu'il s'agisse d'un processus à long terme offre la possibilité d'obtenir des résultats concrets dans la voie de notre objectif commun consistant en une communauté de sécurité. Nous prenons très au sérieux la tâche que nos ministres nous ont confiée, à savoir contribuer à ce processus, et sommes prêts à collaborer étroitement à cet égard avec la Présidence ukrainienne actuelle de l'OSCE.

Dans le domaine de la maîtrise des armements conventionnels, considérée comme un aspect essentiel de la stabilité et de la sécurité sur notre continent, un certain nombre d'idées et d'initiatives sont actuellement à l'examen dans divers contextes. Nous notons que la

Présidence ukrainienne a l'intention d'examiner au sein de l'OSCE le rôle futur de la maîtrise des armements en Europe. Notre Secrétaire général, l'Ambassadeur Lamberto Zannier, prévoit lui aussi de contribuer à la question par ses propres initiatives. Il convient de se féliciter de la relance du débat sur la poursuite du développement des MDCA et le rôle de la maîtrise des armements, débat qui devrait aussi avoir lieu au sein du FCS dans le cadre de son mandat. Il importera également de veiller à ce que les discussions menées dans les diverses enceintes soient aussi cohérentes et complémentaires que possible.

Pour ce qui du programme particulier de la Présidence liechtensteinoise du FCS au cours du trimestre à venir, je vous renvoie au calendrier indicatif des séances plénières du FCS distribué sous la cote FSC.INF/2/13/Rev.1.

Pour un État comme le Liechtenstein, qui n'a pas de forces armées et n'appartient à aucune alliance de sécurité, le respect des normes internationales et l'application du droit international revêtent une importance particulière. Nous avons prévu en conséquence un dialogue de sécurité sur le renforcement du droit international humanitaire. Dans le cadre du dialogue de sécurité, le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) apportera une contribution sur le thème des droits de l'homme et des libertés fondamentales, en mettant l'accent sur les droits des femmes, autre axe thématique de la politique étrangère du Liechtenstein. Ces dernières années, le Liechtenstein a aussi soutenu l'OSCE par des contributions volontaires ordinaires dans les trois dimensions. Dans la dimension politico-militaire, nous nous concentrons sur les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (ALPC) et aux stocks de munitions conventionnelles.

Le calendrier et le programme annuel sont tous deux provisoires et seront éventuellement adaptés et étoffés au cours de nos travaux.

Mesdames, Messieurs,

Le Document de Vienne 2011, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, les documents sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles ainsi que les Principes de l'OSCE régissant la non-prolifération demeurent les documents normatifs les plus importants, et nous avons l'intention au cours des mois à venir de nous pencher sur leur application. Nous souhaiterions en outre continuer à promouvoir la mise en œuvre des résolutions 1540 et 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans la région de l'OSCE.

Je suis donc particulièrement heureuse de vous informer qu'en étroite coopération avec la Troïka et le Centre de prévention des conflits, tous les postes de coordonnateur du FCS ont déjà été pourvus. Les mandats suivants sont confirmés :

- Lieutenant-colonel László Szatmári (délégation de la Hongrie) comme Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles ;
- Pierre von Arx (délégation de la Suisse) comme Coordonnateur nommé par le Président du FCS pour le Document de Vienne ;

- Lieutenant-colonel Detlef Hempel (délégation de l'Allemagne) comme Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité ;
- Vasyl Pokotylo (délégation de l'Ukraine) comme Coordonnateur nommé par le Président du FCS pour les questions de non-prolifération.

J'ai également le plaisir de vous annoncer les nouvelles nominations suivantes :

- Conseillère Bilge Koçığit (délégation de la Turquie) comme Coordonnatrice du FCS pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- Conseillère Zhanar Kulzhanova (délégation du Kazakhstan) comme chef de file du FCS pour la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2013 ;
- Lieutenant-Colonel Simon J. Macrory-Tinning (délégation du Royaume-Uni) comme Président du Groupe informel d'Amis sur les ALPC.

Je saisis aussi cette occasion pour exprimer, au nom de l'ensemble de la Troïka, mes sincères remerciements aux coordonnateurs pour avoir accepté d'entreprendre ces tâches importantes. Cela ne va pas de soi et nous leur sommes reconnaissants de pouvoir compter sur leur soutien professionnel.

Enfin, nous souhaiterions poursuivre la tradition des États ayant assumé la présidence ces dernières années consistant à inviter nos États partenaires au FCS. Il faut encourager le dialogue avec nos États partenaires.

Je vous remercie de votre attention.